



RETURN BIDS TO : - RETOURNER LES SOUMISSION À:

**Canada Revenue Agency
Agence du revenu du Canada**
See herein / Voir dans ce document

Proposal to: Canada Revenue Agency
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein and/or attached hereto, the goods and/or services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition à : l'Agence du revenu du Canada
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, en conformité avec les conditions énoncées dans la présente incluses par référence dans la présente et/ou incluses par référence aux annexes jointes à la présente et ci-jointes, les biens et/ou services énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Bidder's Legal Name and Address - (ensure the Bidder's complete legal name is properly set out)
Raison sociale et adresse du Soumissionnaire - (s'assurer que le nom légal au complet du soumissionnaire est correctement indiqué)**

Bidder is required to identify below the name and title of the individual authorized to sign on behalf of the Bidder – Soumissionnaire doit identifier ci-bas le nom et le titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire

Name /Nom

Title/Titre

Signature

Date (yyyy-mm-dd)/(aaaa-mm-jj)

(_____)_____
Telephone No. – No de téléphone

(_____)_____
Fax No. – No de télécopieur

E-mail address – Adresse de courriel

AMENDMENT TO REQUEST FOR PROPOSAL / MODIFICATION DE DEMANDE DE PROPOSITION

Title – Sujet <i>Logiciels de création et de maintenance de pages Web</i>	
Solicitation No. – No de l'invitation <i>1000313647/A</i>	Date 2015-10-06
Amendment No. - N° modif. 002	
Solicitation closes – L'invitation prend fin on – le 2015-10-19 at – à 2:00 P.M. / 14 h	Time zone – Fuseau horaire EDT/HAE Eastern Daylight Time/ Heure Avancée de l'Est
Contracting Authority – Autorité contractante	
Name – Nom <i>Brenda Stals</i>	
Address – Adresse - <i>See original document/ voir document original</i>	
E-mail address – Adresse de courriel – <i>brenda.stals@cra-arc.gc.ca</i>	
Telephone No. – No de téléphone <i>(613) 220-1942</i>	
Destination - Destination <i>See herein / Voir dans ce document</i>	



MODIFICATION n° 002 À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS QUESTIONS ET RÉPONSES n° 002

(Achats et Ventes modification #3)

La modification à cette demande de soumissions est émise aux fins suivantes :

1. Répondre aux questions suivantes soumises durant la période de soumissions, conformément à la DDP.
2. Modifier la DDP.

1. QUESTIONS ET RÉPONSES

Q2. Basé sur la définition de l'utilisateur simultané (l'article 7.13.3) en référent à la phrase suivante « ... non restreinte par le nombre ou le type d'installations », nous interprétons que ce si comprendrait l'installation du logiciel sur un ordinateur de bureau ou un ordinateur portable. Dans un environnement virtuel, nous comprenons que vous pouvez contrôler le nombre d'utilisateurs connectés. Toutefois, comment est-ce que l'ARC planifie de surveiller les utilisateurs non virtuelles? Est-ce-que l'ARC va déployer le logiciel dans un environnement virtuel? En outre, est-ce-que l'ARC envisage à soutenir un environnement distant déconnecté?

Il sera très difficile d'assurer un état qui conforme aux utilisateurs simultanées dans tous types d'installations. Nous vous demandons de modifier l'attribution des licences à par utilisateur avec la possibilité de déployer sur jusqu'à deux périphériques. Un accès virtuel serait considéré comme un seul appareil.

R2. L'ARC confirme que le logiciel sera installé sur un ordinateur de bureau ou un ordinateur portable. Le logiciel ne sera pas déployé dans un environnement virtuel et l'ARC n'envisage pas à soutenir un environnement distant déconnecté.

L'ARC utilise IBM Endpoint Manager qui produit l'inventaire de logiciel et travaille en collaboration avec un autre outil pour avoir signalé des licences appartenant par rapport à déployée.

L'ARC confirme la suppression de l'exigence pour les licences d'utilisateur «simultanées» en accord avec la modification #2 de la demande de proposition dans le présent.

2. MODIFICATIONS À LA DDP

- 1) **Page 1: Veuillez noter la nouvelle date de clôture:**

L'invitation prend fin à 14:00 heures HAE mardi le 19 octobre 2015.

- 2) **Dans la DDP svp supprimer en entier l'article 7.13.1 Type de License du Logiciel Octroyée – Perpétuelle et remplacer par :**

7.13.1 Type de License du Logiciel Octroyée – Perpétuelle

Par la présente, l'entrepreneur accorde une licence d'utilisateur perpétuelle, non exclusive et librement transférable à Sa Majesté du chef du Canada pour le logiciel indiqué à l'annexe- B pour le nombre d'utilisateurs indiqué à l'annexe B. Le terme « utilisateur » et le terme « licence d'utilisateur » sont définis dans les conditions générales 4003 (2010-08-16), Logiciels sous licence.



- 3) **Dans la DDP svp supprimer en entier l'article 7.13.2 Type de License du Logiciel Octroyée – Annuelle et remplacer par :**

7.13.2 TYPE DE LICENCES DE LOGICIELS OCTROYÉES – ANNUELLE

Par la présente, l'entrepreneur accorde une licence d'utilisation annuelle, non exclusive et librement transférable à Sa Majesté la Reine du chef du Canada pour le logiciel indiqué à l'annexe B, Établissement de prix et base de paiement, pour le nombre d'utilisateurs indiqué à l'annexe B, Établissement de prix et base de paiement. Le terme « utilisateur » est défini dans les conditions générales supplémentaires 4003 (2010-08-16), Logiciels sous licence.

Les logiciels par abonnement comprennent tous les produits offerts par l'entrepreneur dans sa soumission, conformément à l'Énoncé des besoins à l'annexe A.

La période des licences annuelles commencera à compter de la livraison du logiciel et de son acceptation par le Canada et se terminera 12 mois plus tard.

- 4) **Dans la DDP svp supprimer en entier l'article 7.13.3 DÉFINITION D'UN UTILISATEUR SIMULTANÉ.**

- 5) **Dans la DDP svp supprimer en entier l'annexe B Prix et Base de paiement et remplacer par :**



Annexe B : Prix et Base de paiement

Le soumissionnaire devrait envoyer sa soumission financière conformément à la Base de paiement ci-dessous. Les prix précisés, lorsqu'ils sont proposés par le soumissionnaire comprennent toutes les exigences définies dans l'« Énoncé des besoins et formulaire de réponse du soumissionnaire » à l'annexe A.

Les soumissionnaires doivent proposer des prix en fonds canadiens, les taxes en sus selon le cas, rendus droits acquittés (RDA) destination, pour la fourniture et la livraison des produits livrables décrits à l'annexe A « Énoncé des besoins et formulaire de réponse du soumissionnaire ».

Les soumissionnaires doivent proposer **SOIT** des licences annuelles, soit des licences perpétuelles pour l'article 1 et l'article 2. Par exemple, un soumissionnaire peut offrir une licence perpétuelle pour l'article 1 et l'article 2 ou une licence annuelle pour l'article 1 et l'article 2 ou une licence annuelle pour l'article 1 et une licence perpétuelle pour l'article 2 ou vice versa, mais ne peut offrir *aux deux* les coûts de la licence annuelle et de la licence perpétuelle pour chaque produit dans une soumission. De multiples soumissions peuvent être présentées conformément à l'article 3.2.1 *multiples soumissions* dans la présente.



ITEM 1 – LOGICIELS D’ÉDITION DE PAGES WEB
EXIGENCE FERME POUR LICENCES DE LOGICIELS

Base de Paiement – Exigences Ferme

Pour remplir toutes ses obligations, telles qu’elles sont précisées en vertu du contrat, on versera à l’entrepreneur un prix ferme unitaire pour le logiciel tel qu’il est établi ci-dessous. RDA destination, le droit de douane est compris, selon le cas; et la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée est en sus, selon le cas, conformément aux clauses sur le mode de paiement et la facturation comprises dans les présentes.

TABLEAU 1A - Annuelle

A	B	C
No. d’élément	Description	Prix de lot ferme tout compris (TPS/TVH exclues)
Licences de Logiciels d’édition de pages Web annuelle		
1	Les licences <i>annuelles</i> de logiciels d’édition de pages Web pour 350 utilisateurs, y compris des documents, une garantie et des services de maintenance et de soutien, telles qu’elles sont définies à l’annexe A en tant qu’élément 1.	\$
Total du tableau 1A:		\$

OU



TABLEAU 1B

A	B	C	D	E
No. d'élément	Description	Quantité	Prix unitaire ferme (TPS/TVH exclues)	Prix calculé E = C X D
Licenses de logiciels d'édition de pages Web perpétuelle				
1	Les licences perpétuelles d'utilisation de logiciels d' <i>édition de pages Web</i> , telles qu'elles sont définies à l'annexe A en tant qu'élément 1, avec une (1) année de garantie, de maintenance et de soutien.	350	\$	\$
Total du tableau 1B:				\$



EXIGENCE FACULTATIVES

Si l’Agence du revenu du Canada décidait d’exercer les options identifi   ci-dessous, l’entrepreneur sera pay   le moindre de:

- a. Les prix plafonds indiqu  s ci-dessous –ou
- b. Prix fermes n  goci  s entre l’ARC et l’entrepreneur avant l’exercice de l’option.

RDA (rendus droits acquitt  s), au lieu de livraison pr  cis   dans le pr  sent contrat, droits de douane et taxe d’accise compris, frais d’emballage et d’exp  dition compris, TPS/TVH en sus.

Option de renouvellement des licences annuelles fermes (tableau 1A) pour les ann  es option 1    3

TABLEAU 1C - Annuelle

A	B	C
No. d’��l��ment	Description	Prix de lot plafonde par ann��e (TPS/TVH exclues)
Licences de Logiciels d’��dition de pages Web annuelle		
1	Ann��e d’option 1: Les licences <i>annuelles</i> de logiciels d’ <i>��dition de pages Web</i> pour 350 utilisateurs y compris des documents, une garantie et des services de maintenance et de soutien, telles qu’elles sont d��finies �� l’annexe A en tant qu’��l��ment 1.	\$
2	Ann��e d’option 2: Les licences <i>annuelles</i> de logiciels d’ <i>��dition de pages Web</i> pour 350 utilisateurs y compris des documents, une garantie et des services de maintenance et de soutien, telles qu’elles sont d��finies �� l’annexe A en tant qu’��l��ment 1.	\$
3	Ann��e d’option 3: Les licences <i>annuelles</i> de logiciels d’ <i>��dition de pages Web</i> pour 350 utilisateurs y compris des documents, une garantie et des services de maintenance et de soutien, telles qu’elles sont d��finies �� l’annexe A en tant qu’��l��ment 1.	\$
Total du tableau 1C:		\$

OU



La maintenance et soutien facultatif sur l'exigence ferme pour le logiciel d'édition de pages Web perpétuelle (tableau 1B) pour les années d'option 1 à 3

Tableau 1D - Perpétuelle

A	B	C	D	E
No. d'élément	Description	Unité de distribution	Prix plafond annuel (TPS/TVH exclues)	Prix calculé E = C x D
La maintenance et soutien pour le logiciel d'édition de pages Web perpétuelle				
1	La maintenance et le soutien des 350 licences fermes de l'élément 1 du tableau 1B) pour l'année d'option 1	par année	\$	\$
2	La maintenance et le soutien des 350 licences fermes de l'élément 1 du tableau 1B) pour l'année d'option 2.	par année	\$	\$
3	La maintenance et le soutien des 350 licences fermes de l'élément 1 du tableau 1B) pour l'année d'option 3.	par année	\$	\$
Total du tableau 1D:				\$



L'option d'acquérir d'autres licences de logiciel annuelle

TABLEAU 2A - Annuelle

A No. d'élément	B Description	C Unité de distribution	D Quantité à des fins d'évaluation seulement	E Prix plafond annuel (TPS/TVH exclus)	F Prix calculé F = D x E
Licence annuelle d'utilisation de logiciels d'édition de pages Web – prix plafond pour des utilisateurs additionnels facultatifs durant la période initiale et les périodes d'option					
1	Année 1 : Pour l'octroi d'une licence de logiciel annuelle, y compris des documents, une garantie et des services de maintenance et de soutien tels qu'ils sont définis à l'annexe A en tant qu'élément 1.	Par utilisateur *	5	\$	\$
2	Année d'option 1 : Pour l'octroi d'une licence de logiciel annuelle, y compris des documents, une garantie et des services de maintenance et de soutien tels qu'ils sont définis à l'annexe A en tant qu'élément 1.	Par utilisateur *	5	\$	\$
3	Année d'option 2 : Pour l'octroi d'une licence de logiciel annuelle, y compris des documents, une garantie et des services de maintenance et de soutien tels qu'ils sont définis à l'annexe A en tant qu'élément 1.	Par utilisateur *	5	\$	\$
4	Année d'option 3 : Pour l'octroi d'une licence de logiciel annuelle, y compris des documents, une garantie et des services de maintenance et de soutien tels qu'ils sont définis à l'annexe A en tant qu'élément 1.	Par utilisateur*	5	\$	\$
Total du tableau 2A:					\$
*En vue d'établir une date de fin commune pour la solution, lorsque des licences supplémentaires sont acquises à mi-chemin de la durée du contrat, le Canada paiera un montant calculé au prorata d'après les prix établis dans le tableau 2A, divisé par douze (12) puis multiplié par le nombre de mois restants jusqu'à la date de fin commune de la souscription.					

OU



L'option d'acquérir d'autres licences de logiciel perpétuelle

TABLEAU 2B - Perpétuelle

A No. d'élément	B Description	C Unité de distribution	D Quantité à des fins d'évaluation seulement	E Prix unitaire plafonde (TPS/TVH exclus)	F Prix calculé F = D x E
Licence perpétuelle d'utilisation de logiciels d'édition de pages Web – prix plafond pour des utilisateurs additionnels facultatifs durant la période initiale et les périodes d'option					
1	Année 1 : L'option d'acquérir d'autres licences perpétuelles d'utilisation de logiciels d'édition de pages Web avec une garantie de un (1) an et des services de maintenance et de soutien.	Par utilisateur	5	\$	\$
2	Année d'option 1 : L'option d'acquérir d'autres licences perpétuelles d'utilisation de logiciels d'édition de pages Web avec une garantie de un (1) an et des services de maintenance et de soutien.	Par utilisateur	5	\$	\$
3	Année d'option 2 : L'option d'acquérir d'autres licences perpétuelles d'utilisation de logiciels d'édition de pages Web avec une garantie de un (1) an et des services de maintenance et de soutien.	Par utilisateur	5	\$	\$
4	Année d'option 3 : L'option d'acquérir d'autres licences perpétuelles d'utilisation de logiciels d'édition de pages Web avec une garantie de un (1) an et des services de maintenance et de soutien.	Par utilisateur	5	\$	\$
Total du tableau 2B:					\$





TABLEAU 2C - Perpétuelle

A No. d'élément	B Description	C Unité de distribution	D Quantité à des fins d'évaluation seulement	E Prix unitaire plafonde (TPS/TVH exclues)	F Prix calculé F = D x E
Licence perpétuelle d'utilisation de logiciels d'édition de pages Web – prix plafond pour la maintenance et le soutien des licences supplémentaires facultatives durant les années d'option 1 à 3					
1	La maintenance et le soutien des licences facultatives d'utilisation de logiciels d'édition de pages Web dans le tableau 2B), élément 2 ci-dessus, qui commenceront dès l'expiration de la garantie de un an (l'année d'option 1).	par année *	5	\$	\$
2	La maintenance et le soutien des licences facultatives d'utilisation de logiciels d'édition de pages Web dans le tableau 2B), élément 3 ci-dessus, qui commenceront dès l'expiration de la garantie de un an (l'année d'option 2).	par année *	5	\$	\$
3	La maintenance et le soutien des licences facultatives d'utilisation de logiciels d'édition de pages Web dans le tableau 2B), élément 4 ci-dessus, qui commenceront dès l'expiration de la garantie de un an (l'année d'option 3).	par année *	5	\$	\$
Total du tableau 2C:					\$
*En vue d'établir une date de fin commune pour la solution, lorsque des licences supplémentaires sont acquises à mi-chemin de la durée du contrat, le Canada paiera un montant calculé au prorata d'après les prix établis dans le tableau 2C, divisé par douze (12) puis multiplié par le nombre de mois restants jusqu'à la date de fin commune de la souscription.					



Prix total de la soumission pour la licence annuelle d'utilisation de logiciels d'édition de pages Web

Total pour la licence annuelle de l'exigence ferme (tableau 1A)	\$
Total pour la licence annuelle des exigences facultatives (tableaux 1C et 2A)	\$
Prix total de la soumission pour la licence annuelle d'utilisation de logiciels d'édition de pages Web (tableaux 1A, 1C et 2A)	\$

OU

Prix total de la soumission pour la licence perpétuelle d'utilisation de logiciels d'édition de pages Web

Total pour la licence perpétuelle de l'exigence ferme (tableau 1B)	\$
Total pour la licence perpétuelle des exigences facultatives (tableaux 1D, 2B et 2C)	\$
Prix total de la soumission pour la licence perpétuelle d'utilisation de logiciels d'édition de pages Web (tableaux 1B, 1D, 2B et 2C)	\$



Item 2 - LOGICIEL DE CRÉATION ET DE MAINTENANCE DE PAGES WEB

EXIGENCE FERME POUR LICENCES DE LOGICIELS

Base de Paiement – Exigences Ferme

Pour remplir toutes ses obligations, telles qu'elles sont précisées en vertu du contrat, on versera à l'entrepreneur un prix ferme unitaire pour le logiciel tel qu'il est établi ci-dessous. RDA destination, le droit de douane est compris, selon le cas; et la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée est en sus, selon le cas, conformément aux clauses sur le mode de paiement et la facturation comprises dans les présentes.

TABLEAU 3A - Annuelle

A	B	C
No. d'élément	Description	Prix de lot ferme tout Compris (TPS/TVH exclues)
Licences annuelles de logiciels de création et de maintenance de pages Web		
1	Licences annuelles de logiciels de création et de maintenance de pages Web pour 200 utilisateurs y compris des documents, une garantie et des services de maintenance et de soutien, telles qu'elles sont définies à l'annexe A en tant qu'élément 2.	\$
Total du tableau 3A:		\$

OU

TABLEAU 3B - Perpétuelle

A	B	C	D	E
No. d'élément	Description	Quantité	Prix unitaire ferme (TPS/TVH exclues)	Prix calculé E = C x D
Licences perpétuelles de logiciel de création et de maintenance de pages Web				
1	Les licences perpétuelles d'utilisation de logiciels de création et de maintenance de pages Web, telles qu'elles sont définies à l'annexe A en tant qu'élément 2, avec une (1) année de garantie, de maintenance et de soutien.	200	\$	\$
Total du tableau 3B:				\$



EXIGENCE FACULTATIVES

Si l’Agence du revenu du Canada décidait d’exercer les options identifi   ci-dessous, l’entrepreneur sera pay   le moindre de:

- a. Les prix plafonds indiqu  s ci-dessous –ou
- b. Prix fermes n  goci  s entre l’ARC et l’entrepreneur avant l’exercice de l’option.

RDA (rendus droits acquitt  s), au lieu de livraison pr  cis   dans le pr  sent contrat, droits de douane et taxe d’accise compris, frais d’emballage et d’exp  dition compris, TPS/TVH en sus.

**Option de renouvellement des licences annuelles fermes (tableau 3A) pour les ann  es d’option 1    3
TABLEAU 3C - Annuelle**

A	B	C
No. d’��l��ment	Description	Prix de lot plafonde par ann��e (TPS/TVH exclues)
Licences de logiciel de cr��ation et de maintenance de pages Web annuelle		
1	Ann��e d’option 1: Licences annuelles de logiciels de cr��ation et de maintenance de pages Web pour 200 utilisateurs y compris des documents, une garantie et des services de maintenance et de soutien, telles qu’elles sont d��finies �� l’annexe A en tant qu’��l��ment 2.	\$
2	Ann��e d’option 2: Licences annuelles de logiciels de cr��ation et de maintenance de pages Web pour 200 utilisateurs y compris des documents, une garantie et des services de maintenance et de soutien, telles qu’elles sont d��finies �� l’annexe A en tant qu’��l��ment 2.	\$
3	Ann��e d’option 3: Licences annuelles de logiciels de cr��ation et de maintenance de pages Web pour 200 utilisateurs y compris des documents, une garantie et des services de maintenance et de soutien, telles qu’elles sont d��finies �� l’annexe A en tant qu’��l��ment 2.	\$
Total du tableau 3C:		\$

OR



La maintenance et soutien facultatifs sur l'exigence ferme pour les licences perpétuelle (Table 3B) pour les années d'option 1 à 3

Tableau 3D - Perpétuelle

A	B	C	D	E
No. d'élément	Description	Unité de distribution	Prix de lot plafonné par année (TPS/TVH exclues)	Prix calculé E = C x D
La maintenance et soutien des licences de logiciel de création et de maintenance de pages Web perpétuelle				
1	La maintenance et le soutien des 200 licences fermes du tableau 3B) élément 2 pour l'année d'option 1.	par année	\$	\$
2	La maintenance et le soutien des 200 licences fermes du tableau 3B) élément 2 pour l'année d'option 2.	par année	\$	\$
3	La maintenance et le soutien des 200 licences fermes du tableau 3B) élément 2 pour l'année d'option 3.	par année	\$	\$
Total du tableau 3D:				\$



L'option d'acquérir d'autres licences de logiciel annuelle

TABLEAU 4A - Annuelle

A	B	C	D	E	F
No. d'élément	Description	Unité de distribution	Quantité à des fins d'évaluation seulement	Prix unitaire plafonné (TPS/TVH exclues)	Prix calculé F = D x E
Licences annuelles de logiciel de création et de maintenance de pages Web – prix plafond pour des utilisateurs additionnels facultatifs durant la période initiale et les périodes d'option					
1	Année 1 : Pour l'octroi d'une licence de logiciel annuelle, y compris des documents, une garantie et des services de maintenance et de soutien tels qu'ils sont définis à l'annexe A en tant qu'élément 2.	Par utilisateur *	3	\$	\$
2	Année d'option 1 : Pour l'octroi d'une licence de logiciel annuelle, y compris des documents, une garantie et des services de maintenance et de soutien tels qu'ils sont définis à l'annexe A en tant qu'élément 2.	Par utilisateur *	3	\$	\$
3	Année d'option 2 : Pour l'octroi d'une licence de logiciel annuelle, y compris des documents, une garantie et des services de maintenance et de soutien tels qu'ils sont définis à l'annexe A en tant qu'élément 2.	Par utilisateur *	3	\$	\$
4	Année d'option 3 : Pour l'octroi d'une licence de logiciel annuelle, y compris des documents, une garantie et des services de maintenance et de soutien tels qu'ils sont définis à l'annexe A en tant qu'élément 2.	Par utilisateur *	3	\$	\$
Total du tableau 4A:					\$
*En vue d'établir une date de fin commune pour la solution, lorsque des licences supplémentaires sont acquises à mi-chemin de la durée du contrat, le Canada paiera un montant calculé au prorata d'après les prix établis dans le tableau 4A, divisé par douze (12) puis multiplié par le nombre de mois restants jusqu'à la date de fin commune de la souscription.					

OU



TABLEAU 4B - Perpétuelle

A No. d'élément	B Description	C Unité de distribution	D Quantité à des fins d'évaluation seulement	E Prix unitaire plafonde (TPS/TVH exclus)	F Prix calculé F = D x E
Licences perpétuelles de logiciel de création et de maintenance de pages Web - prix plafond pour des utilisateurs additionnels facultatifs durant la période initiale et les périodes d'option					
1	Année 1 : L'option d'acquérir d'autres licences perpétuelles de logiciel de création et de maintenance de pages Web avec une garantie de un (1) an et des services de maintenance et de soutien.	Par utilisateur	3	\$	\$
2	Année d'option 1: L'option d'acquérir d'autres licences perpétuelles de logiciel de création et de maintenance de pages Web avec une garantie de un (1) an et des services de maintenance et de soutien.	Par utilisateur	3	\$	\$
3	Année d'option 2: L'option d'acquérir d'autres licences perpétuelles de logiciel de création et de maintenance de pages Web avec une garantie de un (1) an et des services de maintenance et de soutien.	Par utilisateur	3	\$	\$
4	Année d'option 3: L'option d'acquérir d'autres licences perpétuelles de logiciel de création et de maintenance de pages Web avec une garantie de un (1) an et des services de maintenance et de soutien.	Par utilisateur	3	\$	\$
Total du tableau 4B:					\$





TABLEAU 4C - Perpétuelle

A No. d'élément	B Description	C Unité de distribution	D Quantité à des fins d'évaluation seulement	E Prix unitaire plafonde (TPS/TVH exclues)	F Prix calculé F = D x E
Licence perpétuelle de logiciels de création et de maintenance de pages Web – prix plafond pour la maintenance et le soutien des licences supplémentaires facultatives durant les périodes d'option 1 - 3					
1	La maintenance et le soutien des licences facultatives d'utilisation de logiciels de création et de maintenance de pages Web dans le tableau 4B), élément 2 ci-dessus, qui commenceront dès l'expiration de la garantie de un an (l'année d'option 1).	par année*	3	\$	\$
2	La maintenance et le soutien des licences facultatives d'utilisation de logiciels de création et de maintenance de pages Web dans le tableau 4B), élément 3 ci-dessus, qui commenceront dès l'expiration de la garantie de un an (l'année d'option 2).	par année*	3	\$	\$
3	La maintenance et le soutien des licences facultatives d'utilisation de logiciels de création et de maintenance de pages Web dans le tableau 4B), élément 4 ci-dessus, qui commenceront dès l'expiration de la garantie de un an (l'année d'option 3).	par année*	3	\$	\$
Total du tableau 4C:					\$

***En vue d'établir une date de fin commune pour la solution, lorsque des licences supplémentaires sont acquises à mi-chemin de la durée du contrat, le Canada paiera un montant calculé au prorata d'après les prix établis dans le tableau 4C, divisé par douze (12) puis multiplié par le nombre de mois restants jusqu'à la date de fin commune de la souscription.**



Prix total de la soumission pour la licence annuelle de logiciels de création et de maintenance de pages Web

Total pour la licence annuelle de l'exigence ferme (tableau 3A)	\$
Total pour la licence annuelle des exigences facultatives (tableaux 3C et 4A)	\$
Prix total de la soumission pour la licence de logiciels de création et de maintenance de pages Web (tableaux 3A, 3C and 4A)	\$

OU

Prix total de la soumission pour la licence perpétuelle de logiciels de création et de maintenance de pages Web

Total pour la licence perpétuelle de l'exigence ferme (tableau 3B)	\$
Total pour la licence perpétuelle des exigences facultatives (tableaux 3D, 4B et 4C)	\$
Prix total de la soumission pour la licence perpétuelle de logiciels de création et de maintenance de pages Web (tableaux 3B, 3D, 4B et 4C)	\$

Tous les paiements peuvent faire l'objet d'une vérification par le gouvernement.

Le soumissionnaire devrait indiquer le nom du composant(s) proposé ci-dessous:

Logiciels de création et de maintenance de pages Web

Élément	Nom du composant(s) proposé	No. de version	Type de Licence choisir un seulement:
1 – Logiciel d'Édition de pages Web			<input type="checkbox"/> Annuelle <i>ou</i> <input type="checkbox"/> perpétuelle
2 – Logiciel de création et de maintenance de pages Web			<input type="checkbox"/> Annuelle <i>ou</i> <input type="checkbox"/> perpétuelle

TOUTES AUTRES MODALITÉS DU CONTRAT DEMEURENT SANS CHANGEMENT.